

## Type Diplôme : MASTER

<b>COMPOSANTE</b>	<b>DROIT</b>	
<b>MENTION</b>	<b>DROIT PENAL ET SCIENCE CRIMINELLE</b>	
<b>PARCOURS TYPE</b>	<b>Droit pénal des affaires publiques et privées</b>	
Session M1	<b>Session unique</b>	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	<b>Session unique</b>	
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
/		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
<b>Stages</b>		
/		
<b>Autres modalités</b>		
/		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Sessions d'examen</b>		
/		
<b>Seconde chance</b>		
/		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Validation</b>		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.</li> <li>- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.</li> </ul>		
<b>Compensation</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.</li> <li>- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.</li> </ul>		
<b>Note éliminatoire</b>		
/		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
<a href="#">Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</a> <a href="#">Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</a>		

MASTER 1		DROIT PENAL										SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal des affaires publiques et privées										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	<b>SEMESTRE 1</b>	<b>195</b>	<b>40,5</b>		<b>30</b>	<b>30</b>	<b>oui</b>	<b>oui</b>						
UE	S1	les enseignements ci-dessous présentés et présentés les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001 relatives au régime commun des études et aux	66	27		14	14	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S1	Droit processuel	33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S1	Contrats Civils et commerciaux 1	33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
UE	S1	<b>UE Parcours affaires S1</b>	<b>129</b>			<b>14</b>	<b>14</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>						
Matière	S1	Droit pénal du travail	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>															
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit processuel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Contrats Civils et commerciaux 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
<i>Choisir 2 matières en option parmi les 6 proposées :</i>															
Matière	S1	Droit pénal du travail	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Philosophie du droit	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Contentieux de l'Union européenne	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit International et européen des droits de l'homme	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Histoire de la Justice	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des sûretés	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	<b>UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)</b>		<b>13,5</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT PENAL										SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal des affaires publiques et privées										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	198	40,5		30	30	oui	oui						
UE	S2	UE Parcours commun S2	66	27		14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>															
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4		Écrit	3h	
UE	S2	UE Parcours affaires S2	132			14	14	Oui	Oui						
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S2 :</i>															
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
<i>Choisir 3 matières en option parmi les 6 proposées :</i>															
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit des peines et criminologie	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Histoire contemporaine	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure civile d'exécution	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de la nationalité et des étrangers	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
<b>TOTAL ANNUEL</b>			<b>393</b>	<b>81</b>		<b>60</b>	<b>60</b>								

MASTER 2		DROIT PENAL									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal des affaires publiques et privées									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	<b>Semestre 3</b>	<b>260</b>			<b>45</b>	<b>45</b>	Oui	Oui					
UE	S1	<b>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001.</b>	<b>90</b>			<b>17</b>	<b>17</b>	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit pénal général appliqué aux affaires	20					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit pénal international appliqué aux affaires	20					Non	Oui					
Matière	S1	Procédure pénale appliquée aux affaires	20					Non	Oui					
Matière	S1	Histoire du droit pénal des affaires	10					Non	Oui					
Matière	S1	Droit de la peine appliqué aux affaires	20					Non	Oui					
UE	S1	<b>UE Les manifestations du droit pénal des affaires</b>	<b>70</b>			<b>13</b>	<b>13</b>	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit pénal des affaires dans le code pénal	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h x 2	
Matière	S1	Droit pénal des affaires publiques	10					Non	Oui					
Matière	S1	Droit pénal commercial	10					Non	Oui					
Matière	S1	Droit pénal de la consommation	10					Non	Oui					
Matière	S1	Droit pénal bancaire	10					Non	Oui					
Matière	S1	Droit pénal boursier	5					Non	Oui					
Matière	S1	Droit pénal fiscal	10					Non	Oui					
Matière	S1	Droit pénal de l'environnement	10					Non	Oui					
UE	S1	<b>UE L'environnement du droit pénal des affaires</b>	<b>65</b>			<b>10</b>	<b>10</b>	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit de l'anticorruption	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit de l'antiblanchiment	15					Non	Oui					
Matière	S1	Lutte contre le travail illégal	15					Non	Oui					
Matière	S1	Analyse financière	10					Non	Oui					
Matière	S1	Evaluation des procédures comptables et ingénierie de la fraude	10					Non	Oui					
UE	S1	<b>UE Les acteurs du droit pénal des affaires</b>	<b>35</b>			<b>5</b>	<b>5</b>	Oui	Oui					
Matière	S1	PNF	5					Non	Oui					
Matière	S1	TRACFIN	5					Non	Oui					
Matière	S1	L'AFA	5					Non	Oui					
Matière	S1	L'AGRASC	5					Non	Oui					
Matière	S1	Les douanes	5					Non	Oui					
Matière	S1	JIRS	10					Non	Oui					
Matière	S1	Conférence libre						Non	Non				Non évalué	

MASTER 2		DROIT PENAL									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal des affaires publiques et privées									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	Semestre 4				15	15	Oui	Oui					
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)				15	15	Oui	Oui					
Matière	S2	Voie professionnelle : stage (6 semaines minimum)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire	Rapport de stage	
Matière	S2	Voir recherche : Mémoire de recherche						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire	Mémoire de recherche	
<b>TOTAL ANNUEL</b>			<b>260</b>			<b>60</b>	<b>60</b>							